

## SEANCE DU 09 MARS 2015

L'an deux mil quinze, le neuf mars à 19 heures 30, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués, se sont réunis à la Mairie d'Hautot-Saint-Sulpice sous la présidence de Vincent LEMETTAIS, Maire

Présents : Mesdames et Messieurs REVERT Rémi, AUZOU Patricia, CAHARD Ghislaine, HORCHOLLE Patrice, BLONDEL Virginie, BARBULEE Catherine, LEHMAN Franck, ROUX François et GUEDON Lionel.

Absents excusés : Monsieur BARBARAY Marc donnant pouvoir à Monsieur REVERT Rémi, et Monsieur GREPIER Michel, Madame GROUT Stéphanie donnant pouvoir à Monsieur HORCHOLLE Patrice

Absents : Mme PAGE Lydia et M. PICARD Jean-Baptiste.

Madame CAHARD Ghislaine est élue secrétaire de séance.

Les procès-verbaux des précédentes réunions sont adoptés.

### **1 - CCRY : nomination d'un représentant à la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)**

Vu la création d'une Commission Locale d'Evaluation des Charges transférées (CLECT) comportant 14 membres (1 par commune) par la Communauté de Communes de la Région d'Yvetot par délibération en date du 18 décembre 2014,

Considérant que chaque conseil municipal doit désigner son représentant,

#### **Le conseil municipal, à l'unanimité :**

- Décide de désigner Monsieur Vincent LEMETTAIS, Maire d'Hautot-Saint-Sulpice, comme représentant au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

### **2 - CCRY : nomination d'un candidat à la CIID (Commission Intercommunale des Impôts Directs)**

Vu la mise en place de la Fiscalité Professionnelle Unique à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 par la Communauté de Communes de la Région d'Yvetot par délibération du 18 décembre 2014,

Vu l'article 1650 A du Code Général des Impôts qui prévoit la mise en place d'une Commission Intercommunale des Impôts Directs,

Considérant que le nombre de commissaires est égal au nombre de conseillers communautaires à l'exception de la Ville d'Yvetot, soit 1 commissaire pour la commune d'Hautot-Saint-Sulpice,

Considérant que le conseil municipal d'Hautot-Saint-Sulpice doit impérativement désigner un représentant afin que les Services Fiscaux procèdent à la constitution de la Commission Intercommunale des Impôts Directs,

#### **Le conseil municipal, à l'unanimité :**

Décide de désigner Madame Patricia AUZOU, adjointe au Maire d'Hautot-Saint-Sulpice (née le 17/11/1955 à Yvetot - domiciliée à Hautot-Saint-Sulpice au 1415 route d'Yvetot), comme représentante.

### **3 - CCRY : convention de prêt financier**

La CCRY effectuera le premier versement relatif à la CVAE courant mai.

### **4 - Ecole JC Boyer d'Etoutteville : modification de la subvention pour la classe transplantée**

Annule et remplace la délibération n° 2014-40

Vu la demande écrite de Monsieur le Directeur de l'école J.C BOYER à Etoutteville appartenant au R.P.I d'Etoutteville - Hautot-Saint-Sulpice - Veauville-lès-Baons,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, à l'unanimité,

- Décide l'octroi d'une subvention de 168 € pour aider le financement du séjour en classe transplantée à Jumièges (du 11/06 au 13/06/2015) de 4 élèves d'Hautot-Saint-Sulpice (4 x 42 € = 168 €).

- Impute la dépense au budget 2015 en section de fonctionnement à l'article 6574.

### **5 - Mise en accessibilité des bâtiments publics**

Suite à une visite des lieux recevant du public (23/01/2015), un pré-diagnostic a été réalisé par le Cabinet de conseil Frémicourt. Ce dernier est axé sur l'accessibilité des personnes ayant des difficultés pour se déplacer comme les personnes handicapées, les femmes enceintes, les personnes âgées... Une proposition comprenant 2 phases d'étude essentielles (phase « audit » et phase « préconisation ») a été adressée à la commune d'Hautot-Saint-Sulpice pour un montant de 2 100 € T.T.C. A l'issue de ce diagnostic, le Cabinet Frémicourt établira un dossier Ad'Ap pour la mise aux normes des bâtiments.

### **6 - Elections départementales des 22 et 29 mars 2015 : planning des tours de garde du bureau électoral**

L'assemblée procède à l'établissement du planning des tours de garde du bureau pour les élections départementales des 22 et 29 mars prochains.

### **7 - CCRY : présentation du rapport d'activités 2013**

Monsieur le Maire invite l'assemblée à prendre connaissance du rapport d'activités 2013 de la CCRY.

### **8 - Syndicat Mixte des Bassins Versants de la Durdent : fiscalisation ou inscription au budget de la participation 2015**

Vu le courrier du Syndicat Mixte des Bassins Versants de la Durdent en date du 30 décembre 2014 demandant à chaque commune de délibérer sur la participation ou la fiscalisation de la contribution 2015,

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'inscrire au budget 2015 la contribution communale pour un montant de 8 004.14 €.

Le montant de la contribution figurera à l'article 6554 « contribution aux organismes de regroupement » en section de fonctionnement du budget communal 2015.

## **9 - Comptes rendus des diverses commissions**

Les représentants des diverses commissions communales dressent un résumé des actions menées depuis la dernière réunion de conseil municipale, notamment :

- le changement de la chaudière du presbytère a été effectué,
- le site internet est pratiquement créé. Une réunion sera organisée avec les associations hautotaises.
- Les travaux de la nouvelle station d'épuration se terminent,
- De nouvelles compétences pourraient être prises par la CCRY comme les travaux neufs de voirie et la gérontologie.

## **10 - Questions diverses**

Voirie communale :

- Le radar pédagogique va être installé sur la route du Grand Tot,
- Le panneau « STOP » de la route de Rocquefort va être changé de sens,
- Une réunion d'information aux habitants de la route du Bois Gribout va être programmée.

Toiture de l'église :

- Un devis de réfection de toiture de l'église a été présenté et accepté par l'assemblée municipale.